

**P. 5**  
Centre-Bretagne :  
impact climatique

**P. 18**  
Désherbage mécanique  
efficace

**P. 24**  
Intercultures  
estivales pâturables

**P. 27**  
Miscanthus  
en litière

Mars 2024

# #19

## HANDI CAP

vers l'agriculture !



# P.12 dossier AGIR FACE AU HANDICAP !

## DES FEMMES ET DES HOMMES COMME LES AUTRES



[www.chambres-agriculture-bretagne.fr](http://www.chambres-agriculture-bretagne.fr)



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
BRETAGNE

# #19 Sommaire



4

**P 04 À TRÉVAREZ AUSSI LE CLIMAT SE RÉCHAUFFE**

**P 04 EDE : STOCK DE BOUCLES DE NAISSANCE**

**P 05 IMPACT CLIMATIQUE EN CENTRE BRETAGNE**

**P 06 PERFECTIONNISTE OU SIMPLIFICATEUR ?**

**P 06 JURIDIQUE : LA LOI DE FINANCE POUR 2024**

**P 07 FORMATION « CONTINUER OU SE RECONVERTIR »**

**P 07 AVEC REAGIR, ÊTRE AU PLUS PRÈS**

**P 08 ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS MA DÉCLARATION PAC**

**P 10 DES ÉCLAIRCIES POUR LE LAIT BIO ?**

**P 12 DOSSIER : HANDI – CAP VERS L'AGRICULTURE**

**P 18 UN DÉSHERBAGE MÉCANIQUE EFFICACE**

**P 20 LES FORMATIONS ADAPTÉES MAEC**

**P 22 COMMENT AMÉLIORER LE CONFORT DE TRAITE**

**P 24 DES INTERCULTURES ESTIVALES PÂTURABLES**

**P 26 TRAVAIL : DONNER DU SENS**

**P 27 MISCANTHUS EN LITIÈRE : OUI, MAIS...**

**P 28 LA BIO AU FIL DES SAISONS**

**P 30 100 ANS ENSEMBLE : TRÉVAREZ**

**P 31 LE PROJET DE TRANSFERT : CLIMATE FARM DEMO**

**P 32 CAMPAGNE MAEC 2023**

**P 33 AU LYCÉE DE LA VILLE DAVY**

**P 33 NOUVELLE PLANIFICATION ECOPHYTO**

**P 34 LES CHAMBRES D'AGRICULTURE RECRUTENT**

**P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO**



7



16



**Marie-Christine  
Le Crubière**  
Agricultrice, présidente  
du groupe de travail  
Égalité-Parité  
Chambre d'agriculture  
de Bretagne

## Agir face au handicap !

Notre engagement pour l'égalité des genres nous a conduits à réfléchir à l'acceptation de la différence et aux représentations que nous en avons. Dans nos perceptions, les métiers agricoles sont souvent envisagés comme physiques et pénibles. Femme, ou homme, l'idée d'exercer une fonction de chef d'entreprise ou de salarié en situation de handicap en agriculture semble inconcevable. Ce projet est né pour briser ces idées reçues.

Aborder le handicap signifie prévenir et sensibiliser aux accidents de travail les personnes en poste. Il s'agit aussi d'agir sur les conditions de travail pour faire face aux problématiques de santé et du maintien dans l'emploi. Notre ambition est de faire de l'inclusion en agriculture une réalité tangible et non un simple discours — alors, ensemble, agissons face au handicap !

Je vous invite aussi à découvrir le témoignage de Michel dans le dossier de votre mag portant sur ce sujet.

Bonne lecture !

## L'AGENDA



Plus d'infos sur  
[chambres-agriculture-bretagne.fr](http://chambres-agriculture-bretagne.fr)

**# LE SALON DE L'HERBE  
ET DES FOURRAGES**  
• Les 29 et 30 mai,  
à Nouvoitou (35)

**# HANDI-CAP  
VERS L'AGRICULTURE**  
• Le 6 juin,  
à Moustoir-Ac (56)

**# PORTES OUVERTES  
NNOV'ACTION**  
• Du 18 au 20 juin,  
dans toute la Bretagne

### le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES  
le-mag@bretagne.chambagri.fr

**Président de la publication :** André Sergent

**Directeur de la publication :** Sébastien Giraudeau

**Rédacteur en chef :** Roger Hérisset

**Comité de rédaction :** Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Karen Courtes, Charles David, Émilie Dumerat, Denis Follet, Fanny Hanser, Gabrielle Joly, Régis Le Carlier, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Claire Vétélé et Claire Walbecque

**Assistants diffusion :** Valérie Alix, Marion Dutrançois, Anne Estebanez, Céline Jubault, Estelle Perrotteau, Élodie Robert, Vicky Roland et Isabelle Simon

**Conception :** Chambres d'agriculture

**Composition et montage :** Studio Paysan Breton

**Photographie et dessin :** tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision.

**Impression Couverture :** Publi Régior Lannion (22)

**Impression du cahier et façonnage :** Imprimerie Imprim Cavan (22)

Cahier imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/011/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502  
**ISSN 2999-7275 (imprimé) - ISSN 3000-3075 (en ligne)**



## Vie des stations

Station expérimentale lait

# À TRÉVAREZ, AUSSI LE CLIMAT SE RÉCHAUFFE

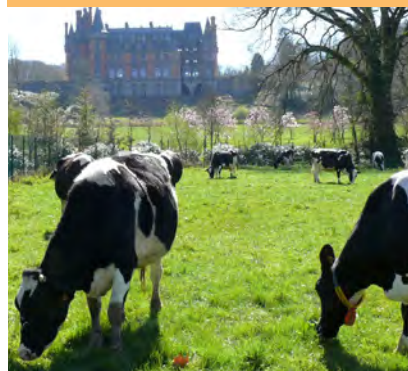
La ferme expérimentale de Trévarez, située dans un climat frais et océanique, n'échappe pourtant pas au réchauffement climatique.

En comparant la température des 15 dernières années (2008-2022) à celle des 15 précédentes (1993-2007), on constate que la température moyenne annuelle mesurée à la ferme expérimentale de Trévarez (Centre-Finistère) s'est élevée de 0,4 °C. Les extrêmes évoluent aussi à la hausse puisque l'année la plus froide comme la plus chaude des deux séquences de 15 ans ont pris un degré Celsius. Le record de l'année la plus chaude a été 2020 — 13 °C de moyenne — suivi par 2022, que chacun a en mémoire, avec 12,2 °C de moyenne.

### +1,5 °C EN AVRIL

L'analyse de l'évolution par mois nous montre que le premier trimestre de l'année est le moins impacté. Le mois d'avril est celui qui est le plus marqué par le réchauffement: les moyennes décennales dépassant 10 °C, avec des pointes à 13 °C, surtout depuis 2015. Cette situation favorise le démarrage de la végétation alors que le risque de gels tardifs en mai existe toujours pour quelques matins. La hausse moyenne est de 0,3 à 0,6 °C de mai à décembre, à l'exception d'août qui est resté stable. Sur ce site, les travaux expérimentaux engagés

Avril est le mois le plus impacté par le réchauffement.



par la Chambre d'agriculture de Bretagne, portant sur l'adaptation au changement climatique, trouvent ainsi tout leur sens.

**Pascal Le Cœur**

pascal.lecoeur@bretagne.chambagri.fr



**POUR  
EN SAVOIR PLUS**

<http://tinyurl.com/Trevarez>



## La puce à l'oreille

Stock de boucles de naissance

# COHÉRENCE ENTRE LA BOÎTE ET L'INVENTAIRE

Lorsque vous commandez des boucles de naissance pour vos veaux, il arrive parfois que l'EdE vous appelle pour vous signifier qu'il reste des boucles à votre stock.

### SI L'EDE VOUS APPELLE?

Cette alerte permet d'éviter de notifier une naissance avec un mauvais numéro de boucles, de vérifier que tous les animaux bouclés sont déclarés et d'avoir un stock cohérent: point vérifié lors des contrôles de conditionnalité effectués par l'administration. Dans ce cas, il est important de

prendre le temps de vérifier la présence ou non des boucles de plus de 24 mois dans vos boîtes. Si les boucles sont présentes, il est conseillé de les utiliser en priorité. Si elles sont absentes, il faut alors vérifier qu'elles n'ont pas été posées sur un animal non enregistré en naissance. Si tel est le cas, il est nécessaire de déclarer la naissance de l'animal ou de contacter l'EdE. Si les boucles sont « perdues » ou « détériorées », il faut alors procéder à la mise à jour du stock. Pour les éleveurs noti-



fiant par papier, la liste des boucles de naissance disponibles est fournie avec le livre des bovins une fois par an. Pour les éleveurs notifiant par informatique, elle est disponible sur l'outil où la mise à jour peut être faite.

**EdE de Bretagne**

Contacts :

<https://tinyurl.com/bzhEdE>

Portail internet identification :

<https://bretagne.edeidentification.fr>

### Climat et agriculture

# IMPACT ET ADAPTATION EN CENTRE-BRETAGNE

Quel va être l'impact des évolutions du climat sur l'agriculture du Centre-Bretagne et à quelle échéance ? L'an dernier, l'agroclimatologue Serge Zaka est venue en débattre à Gourin dans le Morbihan.

Les élus de Rés'Agri Pays du Roi Morvan, avec les moyens de la Chambre d'agriculture, ont été à l'initiative de ce rendez-vous débat dédié à l'agroclimatologie. Cette « nouvelle » science donne un aperçu des futures aires de répartition des espèces cultivées.

#### RETOUR VERS LE FUTUR

Serge Zaka, l'agroclimatologue au chapeau, a projeté son public dans le futur du Centre-Bretagne. Les modèles semblent montrer un impact sur les cultures moindre qu'ailleurs en France, ce qui nous laissera un peu plus de temps pour nous préparer. L'année exceptionnellement chaude de 2022 a vu le Centre-Bretagne adopter le climat habituel de Toulouse au siècle dernier (en température moyenne). Cette situation pourrait devenir typique après 2050. En ce qui concerne les rendements, le blé et le colza — récoltés en amont de l'été — seraient favorisés. À l'inverse, les rendements du maïs diminueraient, sans connaître toutefois un effondrement semblable à celui du sud de la Loire. La production d'herbe totale serait stable à l'échelle de l'année.

Notre région, touchée moins gravement, aura donc un rôle essentiel à jouer pour la souveraineté alimentaire du pays. Nous aurons à nous adapter. De nouvelles opportunités sont à anticiper : culture de la vigne, de légumineuses... Cela s'organise dès à présent, une nouvelle filière peut mettre jusqu'à 15 ans à se monter.

**Caroline Lunven**

caroline.lunven@bretagne.chambagri.fr



Serge Zaka présente l'évolution des données agroclimatiques locales lors de la conférence « Adapte-Ta-Ferme », le 20 avril dernier à Gourin.



#### Il a dit

**ÉRIC HAMOIGNON**

Éleveur bovin viande, Langonnet (56)  
Rés'Agri Pays du Roi Morvan

« Le changement climatique a déjà commencé ! L'intervention de Serge Zaka nous permet de nous projeter sur l'évolution du climat à l'échelle de notre territoire, nous devons organiser nos systèmes d'exploitation de façon à les rendre plus résilients. Le défi le plus difficile sera de changer nos habitudes, d'adapter nos pratiques, de devenir plus sobres, pour limiter la hausse de température et donc les conséquences qu'elle pourrait avoir sur le climat. Et il faut s'y mettre dès aujourd'hui... »



#### POUR EN SAVOIR PLUS

• Contact de Rés'Agri Pays du Roi Morvan : 02 97 23 03 55,  
resagri.prm@gmail.com

• Les projets Air Énergie Climat menés sur les territoires bretons

[www.agriculture-collectivites.bzh/energie-air-climat/](http://www.agriculture-collectivites.bzh/energie-air-climat/)

# Métier

## Parlons-en

# PERFECTIONNISTE OU SIMPLIFICATEUR ?

Anthony\* va s'installer prochainement avec ses parents en élevage laitier. Il est en parcours installation. À l'occasion de la formation sur les relations entre associés, il réfléchit, en présence de sa mère, à la répartition du travail. Qui fera la traite ? Toujours Florence, sa mère ? Tous les deux, ensemble ?

Anthony : « Tu bouines à la traite. Ce n'est pas efficace, tu perds du temps. »

Florence : « La traite, c'est mon moment de plaisir. Je mets plus de temps que toi mais je suis bien. Et j'aime respecter toutes les étapes d'hygiène. »

Les attitudes au travail s'opposent. Le fils veut « faire vite » : ce qui prime, c'est la rapidité. La mère veut « faire bien » : ce qui est important, c'est de prendre le temps nécessaire pour un résultat parfait.

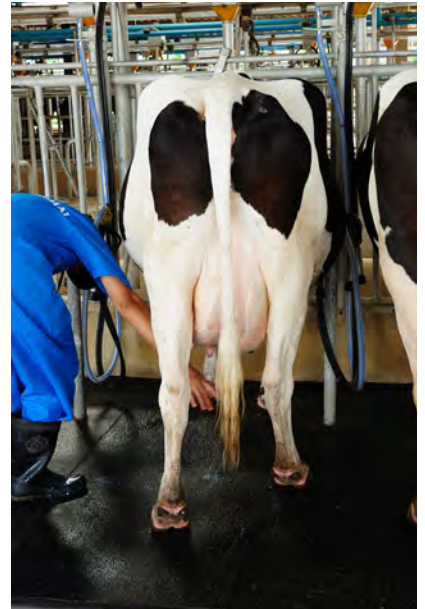
Il ne s'agit pas de savoir qui a tort ou raison car il n'y a pas d'attitude idéale entre simplificateur et perfectionniste. Chacune a des avantages et des inconvénients.

Il est surtout important de prendre conscience de vos modes de fonctionnement pour vous autoriser à dépasser vos injonctions et ainsi accepter plus facilement des façons de faire différentes. Sinon vous pouvez aussi trouver une répartition du travail plus cohérente, en lien avec les personnalités de chacun.

### Véronique Vannier

veronique.vannier@bretagne.chambagri.fr

*\*Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms*



## SE FORMER

**La connaissance de soi, l'organisation du travail à plusieurs, la communication.**

Contact : Anne Jorre, 02 23 48 27 02

<https://www.formation-agriculteurs.com/formations/>

## Juridique

# LA LOI DE FINANCES POUR 2024

• **Exonération des plus-values, les seuils de recettes augmentent de 100 000 €.** Désormais l'exonération sera totale si les recettes sont inférieures à 350 000 € et partielle entre 350 000 et 450 000 €.

• **Revalorisation du plafond annuel de déduction pour épargne de précaution (DEP).** Le montant de la DEP en 2024 augmente mais le seuil pluriannuel reste de 150 000 €.

• **Le Seuil du Micro BA passe à 120 000 €.** Le micro BA sera possible jusqu'à 240 000 € de recettes pour deux associés de Gaec et 360 000 € pour trois.

• **Déduction de 150 € par vache en cas d'augmentation de valeur stocks.** Sous le régime du réel, vous pouvez pratiquer une déduction extra comptable de 150 €

par vache laitière ou allaitante en 2023 et 2024. La déduction, plafonnée à 15 000 €, ne réduira pas les cotisations sociales et devra être réintégrée au plus tard au 6<sup>e</sup> exercice.

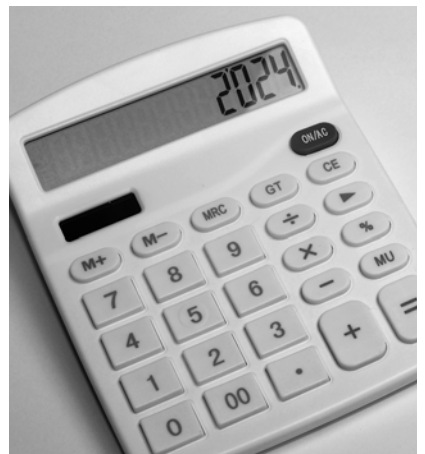
• **Les indemnités journalières (IJ) imposables.** Désormais le bénéfice imposable correspondra à 50 % du montant des IJ versées par la MSA en cas d'accident de travail ou de maladie.

• **Le crédit d'impôt pour congés est rehaussé.** Il sera plafonné à 104 € par jour et 139 € en cas de remplacement pour maladie, accident de travail, formation.

• **Le taux de TVA sera de 5,5 % pour l'enseignement de l'équitation.**

### Olivier Guiguen

olivier.guiguen@bretagne.chambagri.fr



## SE TENIR INFORMÉ

Découvrez notre activité juridique

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/>

5 ans après

## LA FORMATION « CONTINUER OU SE RECONVERTIR »

En 2023, 120 anciens participants à la formation « Continuer ou se reconverter » ont été réunis dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan. 5 ans après, 70 % ont changé de métier. Ils ne sont plus exploitants. Les 30 % restants ont mis en place une nouvelle organisation du travail pour mieux vivre leur métier. Ils s'accordent pour dire que cette formation a été salutaire pour leur santé physique et mentale. Ils résumant ainsi leur expérience: « **Prise de conscience pour penser à soi** ».

La moyenne d'âge à la formation se situe autour de 50 ans. Un âge charnière où les problématiques de santé commencent à se faire ressentir et où on arrive à la fin des investissements. Un autre cycle commence pour soi et pour l'entreprise. Avant de se lancer, il faut être en phase avec ses besoins et surtout sa santé. La formation « Continuer ou se

reconvertir » permet cette réflexion.

La formation Vivea « Continuer ou se reconverter » a été initiée depuis plus de 20 ans par des responsables professionnels des MSA et des Chambres d'agriculture. Durant 4 jours de formation, dont 3 jours en résidence, les participants prennent le temps de se poser. La formation est prise en charge (MSA, Chambres d'agriculture et Vivea) y compris le remplacement sur l'exploitation.

**Nabila Gain-Nachi**

nabila.gain@bretagne.chambagri.fr



### RÉFLÉCHIR

Participer à cette formation : [www.formation-agriculteurs.com/](http://www.formation-agriculteurs.com/)

Tous mobilisés pour les agriculteurs en difficulté

## AVEC REAGIR, ÊTRE AU PLUS PRÈS

En février, tous les acteurs du monde agricole se sont mobilisés lors des réunions organisées dans chaque département pour mieux détecter les agriculteurs fragilisés, afin de leur proposer un accompagnement en toute confidentialité.

En 2023, ce sont **428 exploitations bretonnes** qui ont ainsi été signalées au dispositif REAGIR. Ce chiffre traduit des situations très différentes. Les experts des chambres d'agriculture sont parfois sollicités pour une recherche de solution à un problème de trésorerie ponctuel. Ils peuvent alors contribuer aux négociations avec les partenaires financiers de l'exploitation. Dans d'autres cas, ils sont aux côtés d'agriculteurs qui font face à des difficultés plus importantes nécessitant le recours à des procédures amiables ou judiciaires. Près de la moitié des signalements con-

cernent des exploitations laitières. Soumis aux contraintes financières, administratives et sociétales, les éleveurs ont très souvent une charge de travail importante avec des astreintes liées à la traite. Quand survient un problème de santé ou une rupture familiale, le décrochage est parfois rapide. D'où l'importance d'être tous vigilants, pour que chaque agriculteur puisse rester seul décideur de l'avenir de son exploitation.

**Stéphanie Ramboasolo**

stephanie.ramboasolo@bretagne.chambagri.fr



### DANS VOTRE DÉPARTEMENT

- Côtes-d'Armor : [Reagir22@bretagne.chambagri.fr](mailto:Reagir22@bretagne.chambagri.fr) 07 60 42 23 69
- Finistère : [Reagir29@bretagne.chambagri.fr](mailto:Reagir29@bretagne.chambagri.fr) 06 73 66 55 79
- Ille-et-Vilaine : [Reagir35@bretagne.chambagri.fr](mailto:Reagir35@bretagne.chambagri.fr) 07 88 40 77 85
- Morbihan : [Reagir56@bretagne.chambagri.fr](mailto:Reagir56@bretagne.chambagri.fr) 06 30 98 17 40

## Accompagnement



Alexandre Tessier et Julie Durocher, du Gaec La Piffaudière, situé à Montreuil-sur-Ille (Ille-et-Vilaine).

### Être accompagné dans ma déclaration PAC

## « POUR NE PAS FAIRE D'ERREUR »

Tous les ans, la période de déclaration PAC revient, et sur les trois quart des agriculteurs qui délèguent cette prestation, bon nombre font confiance à la Chambre d'agriculture. C'est le cas du GAEC la Piffaudière.

Alexandre Tessier et Julie Durocher, éleveurs en production laitière à Montreuil-sur-Ille (Ille-et-Vilaine) se font accompagner par un conseiller pour la réalisation de leur déclaration PAC. « Depuis notre installation en 2018, nous nous intéressons à ses évolutions afin de garder une bonne compréhension ».

#### L'IMPACT SUR NOTRE EXPLOITATION

« Les aides PAC ont un poids important sur le produit de la ferme. La déclaration se complexifie fortement et la dernière

C'est aussi un moment d'échanges sur nos pratiques

réforme a encore rajouté de nouvelles règles. Dès notre installation, nous avons suivi les différentes aides, leur faisabilité sur notre ferme, et les impacts financiers possibles pour optimiser dans le système que nous souhaitons. Dans ce contexte, nous avons fait le choix d'un engagement en MAEC et des demandes d'aide légumineuses ».

#### ÊTRE ACCOMPAGNÉ

« L'incidence financière d'une erreur de déclaration peut être forte! Il nous semblait donc important d'être bien



conseillé pour limiter ces risques au maximum.

À l'installation, nous avons pris un rendez-vous individuel avec un conseiller de la Chambre d'agriculture, pour être rassurés et pour démarrer sur de bonnes bases en connaissant l'ensemble des démarches à réaliser à ce moment-là. Depuis, nous continuons car c'est un moment d'échanges sur nos pratiques. C'est aussi un temps où nous pouvons obtenir des informations précises sur les évolutions administra-

tives, par exemple le cahier des charges MAEC. Le fait d'être accompagné, c'est le moyen pour nous de sécuriser notre déclaration tout en gardant une bonne connaissance de notre dossier ».

La déclaration PAC est réalisée en moins de 2 heures et un conseiller peut répondre aux questions éventuelles ou faire des modifications tout au long de l'année.

**Gabriel Bobon**

gabriel.bobon@bretagne.chambagri.fr



## Parole d'expert

**Gabriel Bobon**

Conseiller d'entreprise

« La perception des aides PAC est conditionnée par la déclaration à faire tous les ans avant le 15 mai sur le site web Télépac. Chaque année apporte ses changements, plus ou moins importants, concernant la réglementation et les modalités de déclaration sur Télépac. L'expérience pratique et les échanges entre conseillers réalisateurs du réseau Chambre d'agriculture nous permettent de rassurer les exploitants qui nous confient la réalisation de leurs déclarations PAC. L'enjeu est d'autant plus important lors des souscriptions d'engagements MAE sur 5 ans et du dessin d'éléments ponctuels ou linéaires influençant leur pourcentage d'IAE. Lors du rendez-vous de déclaration, l'échange franc et en confiance avec les exploitants nous permet de les conseiller sur les aides accessibles et de sécuriser leur déclaration. »



## VOS FORMATIONS

### La sélection du mois

#### 22 - Préparer sa transmission et sa retraite

Comment préparer sa retraite ? Comment les montants de retraite sont-ils calculés ? Comment évaluer son budget retraite, ses ressources ? Préparer sa retraite, c'est aussi penser à ses projets personnels...

Plérin, 18 juin 2024

Valérie Lavorel, 02 96 80 00 04  
sophie.bien@bretagne.chambagri.fr

#### 29 - Connaître la réglementation en circuits courts

« Je fais le point sur la réglementation en vigueur, les nouveautés en termes d'étiquetage et les obligations sanitaires qui me concernent, en fonction des produits que je vends et des modes de commercialisation choisis »

Châteaulin, 15 avril 2024

Sophie De Verdelhan, 02 98 52 49 38  
tiphaine.leroy-bazin@bretagne.chambagri.fr

#### 35 - Gérer les contraintes réglementaires de son unité de méthanisation

Vous avez une unité de méthanisation. Vous souhaitez améliorer vos pratiques par rapport aux prescriptions réglementaires.

Rennes, 4 juin 2024

Marion Hassenforder, 06 74 76 83 89  
isabelle.coeurdray@bretagne.chambagri.fr

#### 56 - Biosécurité en élevage avicole

Face à un contexte de crise sanitaire, comment appréhender rapidement les nouvelles mesures de biosécurité et les bonnes pratiques d'hygiène à mettre en place. Ploërmel, 7 juin 2024

Élodie Dezat, 02 23 48 26 83

rose-marie.bazile@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics  
**TOUTES LES FORMATIONS**  
pour vous et vos salariés  
sur notre site web :

[www.formation-agriculteurs.com](http://www.formation-agriculteurs.com)



## VOS CONTACTS

- Côtes-d'Armor : 02 96 79 22 22
- Finistère : 02 98 52 49 49
- Ille-et-Vilaine : 02 23 48 23 23
- Morbihan : 02 97 46 22 00



## VOTRE ACCOMPAGNEMENT DÉCLARATION PAC

Des solutions pour optimiser vos aides PAC et sécuriser votre déclaration

<http://tinyurl.com/PAC-2024>



Même si le nombre de points de collecte bio en Bretagne est en léger recul, notre région a moins réduit que le reste du pays.

## Production laitière

# DES ÉCLAIRCIES POUR LE LAIT BIO ?

La crise du lait bio s'est poursuivie en 2023, amplifiée par l'inflation alimentaire qui a atteint son pic au printemps. Cependant, l'inflation retrouvera bientôt des niveaux normaux, et il est nécessaire, dès à présent, d'anticiper la situation post-crise.

En novembre 2023, sur un an, le nombre de points de collecte bio en Bretagne est en léger recul (-1,3 % par rapport à novembre 2022). C'est une première dans la région depuis fin 2015 [Fig. 1]. Plus largement, le nombre de points de collecte est en stagnation dans la région depuis mi-2022. Cette stagnation est la conséquence d'un arrêt des conversions hors installations et d'un certain nombre de déconversions. Selon l'Agence bio, les cessations d'activité en lait dans le pays approchent les 5 % depuis le début de l'année 2023. Cependant, la production bio bretonne résiste mieux que dans le reste du pays. Au niveau national, le nombre d'exploitations bio a diminué de 3,5 % sur la même période. Les écarts interrégionaux d'évolution sont principalement expliqués par le fait que les collecteurs 100 % bio, qui sont plus ou moins présents selon les régions, sont plus impactés par la crise. De plus, les exploitations situées en montagne

ont, en moyenne, subi des hausses de charges plus importantes, ce qui a pu accroître localement le nombre de cessations d'activité. La collecte recule aussi nettement dans la région. La collecte bio bretonne

est en repli de 4,7 % en cumul sur les onze premiers mois de l'année. Cette baisse trouve son origine dans celle du volume moyen collecté par exploitation: celui-ci recule d'environ 5,2 % en Bretagne. Cette diminution peut être

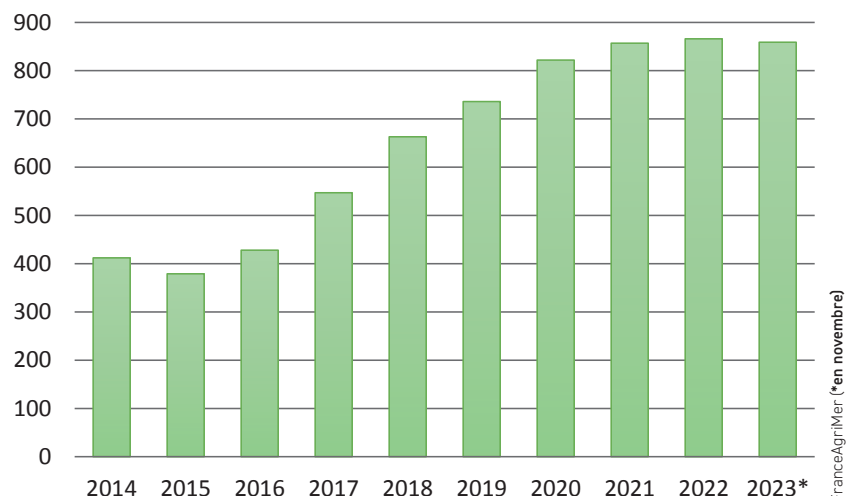


Figure 1 : Le nombre de points de collecte bio diminue pour la première fois depuis 2015.

FranceAgriMer (\*en novembre)

être due à deux phénomènes. D'une part, dans un contexte où la hausse des prix payés aux producteurs bio n'a pas suivi la hausse des charges, certains producteurs ont pu faire le choix de réduire les volumes afin de gagner en résilience. D'autre part, selon les collecteurs et les transformateurs, les exploitations qui se déconvertisent sont en moyenne de plus grande taille. Leur départ diminue donc mécaniquement le volume moyen collecté par exploitation.

### UNE CONSOMMATION TOUJOURS EN BERNE

La consommation de lait bio chute en grandes et moyennes surfaces (GMS) sur les 11 premiers mois de l'année, comparée à 2022. Toutes les catégories de produits sont concernées: de -10 % pour l'ultrafrais, à -19 % pour les fromages libre-service. Ce recul est d'autant plus marquant que la consommation des produits laitiers conventionnels retrouve enfin une certaine stabilité, voire une croissance pour les crèmes et les fromages.

## Moins de lait bio en Bretagne et en France

Le recul est moins marqué en ce qui concerne les fabrications de produits laitiers bio: -8 % par rapport à 2022, toutes catégories confondues. A priori, cela signifie que les autres circuits de commercialisation, et notamment la restauration hors domicile, permettent de compenser en partie la chute observée en GMS. Notamment, selon Yves Sauvaget, président de la commission bio du Cniel, les achats du bio en restauration hors domicile sont passés, en un an, de 6 % en valeur à 7 %.

**Olivier Carvin**

olivier.carvin@bretagne.chambagri.fr



Kim Gorga, Unsplash

La consommation du lait bio repart enfin à la hausse en décembre.



### Anticiper la reprise

La hausse des prix, première cause de la chute de la consommation en GMS, ralentit. En décembre, l'Insee estime l'inflation alimentaire annuelle à 7,1 %, soit 0,6 point de moins qu'en novembre et à un niveau bien inférieur à celui de début 2023 (13,3 % en janvier).

Pour la première fois depuis 2020, l'inflation alimentaire sur deux ans diminue, passant de 20,7 % en novembre à 20 % en décembre. À la suite des dernières négociations commerciales, l'inflation devrait être de 2 à 3 %. Selon Yves Sauvaget, d'ici 2026, la crise devrait se tasser et la consommation repartir à la hausse. D'ici là, la collecte poursuivra

son repli, ce qui permettra un retour vers un équilibre offre/demande. Cet équilibre risque d'être temporaire. L'arrêt des conversions hors installations, auquel s'ajoute une faible hausse du prix payé aux producteurs (+4,3 % entre novembre 2021 et 2023 en Bretagne) entraîne un manque dans le nombre d'arrivées comparé aux départs qui sont, eux, plus importants. Selon Philippe Camburet, président de la Fnab, si la tendance se poursuit, les éleveurs laitiers bio pourraient manquer. L'objectif national d'atteindre 18 % de la SAU en bio en 2027 est fortement compromis à moins d'un soutien massif.



### LE BLOG AGRIECO

Pour en savoir plus sur l'actualité économique de l'agriculture et de l'agroalimentaire breton, consultez le blog AgriEco :

[blog-eco-bzh.chambres-agriculture.fr/](http://blog-eco-bzh.chambres-agriculture.fr/)

# Des femmes et des hommes comme les autres

Depuis 2020, le groupe de travail « Égalité-Parité Chambre d'agriculture de Bretagne » et ses partenaires ont fait du handicap en agriculture leur priorité. Le projet « Handi-CAP vers l'agriculture » englobe un recueil de huit témoignages sur le handicap, des podcasts, des fiches pratiques et un rendez-vous régional le 6 juin 2024, qui constituera un véritable trait d'union entre employeurs, demandeurs d'emploi et jeunes en formation.

HANDI  
**CAP**  
vers l'agriculture !



Yadlavie, Karine Nicolleau



Pilote du dossier : Nabila Gain-Nachi

## Agriculture, emploi et handicap

### État des lieux et perspectives

Contrairement à certaines représentations, handicap, emploi et agriculture sont compatibles. Ainsi, en 2022, près de 25 000 travailleurs en situation de handicap exerçaient un emploi dans l'agriculture, soit 2,2 % des personnes handicapées en emploi.

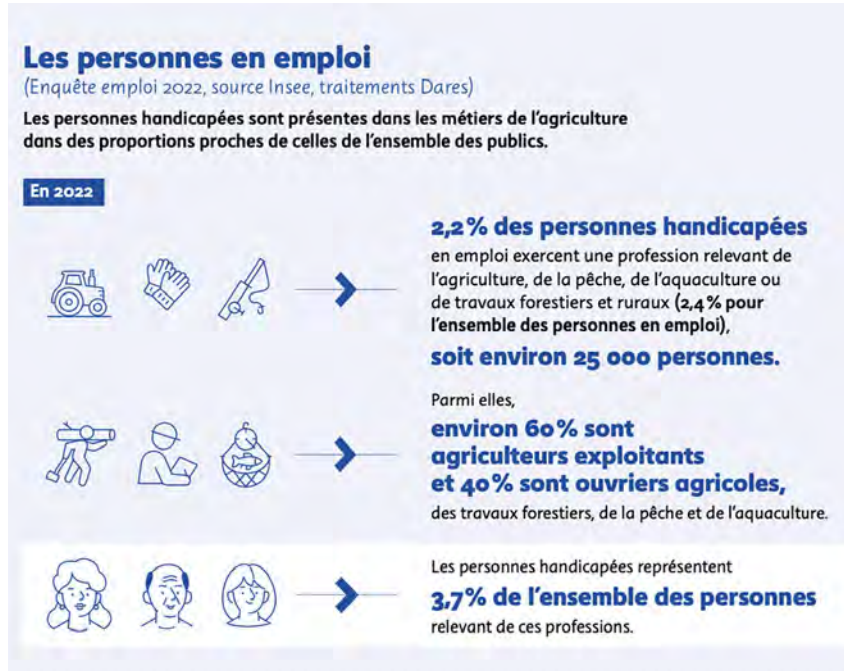
L'agriculture offre de nombreuses possibilités d'emploi et les personnes en situation de handicap y ont toute leur place. Actuellement, plus de 5 % des demandeurs d'emploi en situation de handicap recherchent un emploi dans le secteur de l'agriculture.

Ces dernières années, l'introduction des nouvelles technologies, la mécanisation et l'évolution des matériels ont rendu les métiers de l'agriculture plus sûrs et moins contraignants physiquement que par le passé.

#### POUR COMPENSER LE HANDICAP

Quand c'est nécessaire et en complémentarité des actions des acteurs de droit commun, l'Agefiph propose des outils pour compenser le handicap, comme les études ergonomiques, l'aide à l'adaptation des situations de travail, la reconnaissance de lourdeur du handicap (RLH). Ces dispositifs sont mis en œuvre avec nos partenaires (la MSA, France Travail, Cap emploi, les services de prévention et de santé au travail) afin de permettre un accès et un maintien en emploi des personnes en situation de handicap, quel que soit le moment de survenue du handicap et son origine.

Des solutions existent dans les métiers de l'agriculture pour déve-



opper et sécuriser les recrutements et les évolutions professionnelles des personnes en situation de handicap ou les maintenir en emploi: formation, opportunités professionnelles, aménagements de situations de travail ou diverses formes d'accompagnement. Plusieurs centaines de personnes en situation de handicap sont ainsi accompagnées chaque année par l'Agefiph et ses partenaires dans ce secteur.

**Didier Eyssartier**

Directeur de l'Agefiph



#### EN SAVOIR PLUS

Consultez le site de l'Agefiph :

<https://www.agefiph.fr>

#### À LIRE





Yadlavie, Karine Nicolleau

### Michel Chevalier, producteur de lait et de porc **PORTÉ PAR LA PASSION D'ENTREPRENDRE**

Rien dans la vie de Michel ne l'avait préparé à devoir un jour faire face au handicap. Marié, trois enfants, une exploitation agricole lui permettant de développer un élevage de porcs et une production de lait. À ses côtés, son épouse, salariée de l'exploitation et deux autres personnes à plein temps.

Michel venait d'engager de lourds travaux de mise aux normes et d'agrandissements quand, le 5 avril 2013, son histoire s'est enrayée, suite à un accident de travail : son bras fut entraîné dans le mécanisme d'une vis sans fin. Hôpital, amputation, arrêt de travail et morphine pendant de longues semaines, afin de supporter la douleur.

#### **UN CHOIX CRUCIAL**

« Après ma convalescence, j'ai dû faire face à ce choix crucial. Arrêter, vendre l'exploitation, toucher une allocation à vie, probablement trop faible pour rembourser mes dettes et me dire que je ne travaillerais plus jamais. Ou alors trouver en moi la force et chercher les

solutions pour poursuivre mon projet et ma vie d'avant, autrement. Je n'étais plus certain de valoir grand-chose à ce moment-là mais deux événements importants m'ont permis de faire le bon choix. D'abord, j'ai demandé à mon fils de m'aider à semer le maïs et j'ai vu que je m'en tirais malgré tout pas trop mal, alors que je n'avais pas encore de prothèse. Et puis j'avais eu la preuve que je pouvais compter sur mes salariés. En effet, le 5 avril 2013 était un vendredi, les salariés allaient être en week-end à l'heure de l'accident et, aussitôt prévenus, ils ont immédiatement pris le relais, sans hésitation. Savoir qu'ils étaient là pour m'épauler a été vraiment décisif pour moi. »

Michel a donc décidé de maintenir l'exploitation en activité et de contacter l'ensemble des structures susceptibles de l'aider dans ce projet. Envoyés par le centre de rééducation fonctionnelle, des ergothérapeutes se sont rendus sur la ferme pour voir si certains équipements pouvaient être adaptés. De son côté, le conseiller en prévention de la MSA a fait une étude de poste qui a débouché sur une proposition d'achat d'un robot de traite, à laquelle Michel a choisi de ne pas donner suite. La MSA, en tant qu'organisme de Sécurité sociale, a financé sa prothèse, qui remplace désormais son avant-bras. Depuis 9 ans, elle lui verse une rente accident de travail qui complète ses revenus. L'Agefiph a, quant à elle, financé la mise en

place d'une boule au volant de sa voiture, équipée d'interrupteurs adaptés. Elle lui permet de conduire d'une seule main. Du fait de l'aménagement de son véhicule, Michel a dû repasser son permis.

### DES OUTILS INVENTIFS POUR COMPENSER SON BRAS

« Cette période n'a pas été simple » nuance-t-il. « Et plusieurs fois je me suis senti très seul sans savoir vers qui me tourner pour trouver des solutions. Avec ma femme, il nous a fallu chercher, remplir des dossiers, beaucoup justifier, insister... C'est sans doute ça que je regrette: qu'il n'y ait pas eu à l'époque, un interlocuteur unique pour nous accompagner dans toutes ces démarches. L'accident est déjà une lourde épreuve en soi, sans qu'il soit nécessaire d'y rajouter des tracasseries administratives. Mais enfin, grâce aux tuyaux glanés à l'hôpital auprès d'autres malades, grâce à l'assistant social de la MSA et enfin, grâce à l'énergie de

ma femme qui n'a pas lâché le morceau, nous y sommes arrivés. Y compris à faire retrouver mon dossier médical, fâcheusement perdu pendant plusieurs mois dans les méandres de l'informatique. »

« Grâce à l'énergie de ma femme qui n'a pas lâché le morceau, nous y sommes arrivés. »

Dans sa ferme, il s'est bricolé des outils inventifs pour compenser son bras absent et a même appris à faire une intraveineuse à ses vaches, en n'utilisant qu'une seule main! « Je suis fasciné par les capacités du

cerveau à trouver des solutions, quels que soient les problèmes rencontrés », commente-t-il. « Grâce à l'hypnose, j'ai également réussi à me libérer de la douleur. Mais ma très grande chance c'est d'avoir été soutenu tout du long, par mes proches, ma famille, mes salariés. Et parfois aussi par des inconnus à qui j'ai osé demander de l'aide. Ne serait-ce que pour couper ma viande lorsque je suis au restaurant, ça compte! »

Sa plus grande fierté aujourd'hui? « Avoir pu continuer de développer l'exploitation. Je suis resté libre d'entreprendre de gérer mon temps, d'investir et aujourd'hui je m'éclate dans mon boulot. »

Anne-Cécile S. Michelet



### LE SAVIEZ-VOUS ?

80 % des handicaps sont invisibles.



Yadavie, Karine Nicolleau

### Murielle Dilhuit, le réseau « Cap emploi » de Bretagne « L'emploi des personnes en situation de handicap est possible dans l'agriculture »

Les « Cap emploi » accompagnent les personnes en situation de handicap en recherche d'emploi ainsi que les employeurs. Ils visent à sécuriser les parcours des personnes pour faciliter leur intégration dans l'emploi.

Murielle Dilhuit est coordinatrice du réseau des « Cap emploi » de Bretagne. Elle nous parle ici des accompagnements mis en place dans le cadre de cette démarche.

« Aucune situation n'est identique. Nous les prenons toutes avec leurs particularités : l'environnement de travail, la personnalité et les compétences de la personne, sa situation de handicap bien sûr et les besoins de l'employeur.

**Il y a beaucoup d'acteurs et de dispositifs**, ce qui fait que les financements ne sont pas toujours lisibles. C'est pour cette raison que la phase d'écoute des besoins est essentielle. Chaque situation est spécifique.

#### COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Nos équipes sont en relation étroite et régulière avec les différents acteurs — l'Agefiph, France Travail (ex-Pôle emploi), la MSA — pour mettre en œuvre la solution adaptée. Il s'agit aussi de s'assurer que tout se passe bien pour que l'emploi tienne durablement. Cette manière de faire s'adresse à l'exploitant en situation de handicap, à son salarié sur une exploitation ou ailleurs... en poste de bureau, en vente.

**Lorsque le salarié est déjà en poste**, nous parlerons de maintien. La clé d'entrée, c'est le médecin du travail. La relation avec les services de la MSA est en confiance. Si le Cap emploi est appelé, c'est parce qu'il est nécessaire de trouver ensemble une solution, pour sécuriser le parcours du salarié en poste ainsi que l'employeur.

**En recherche de salarié**, nous parlerons d'accès à l'emploi. Les conseillers Cap emploi du maintien sont en lien avec leurs

collègues du placement. En fonction de l'offre d'emploi, il faut trouver la personne qui correspond au mieux. Ce n'est pas toujours facile mais ça se fait. Les équipes effectuent la recherche. L'employeur est informé des démarches et des avancées. S'il n'y a pas de candidat : la collaboration étroite avec France Travail (LUA) — qui deviendra bientôt le Réseau pour l'emploi — prend le relais pour satisfaire la demande.

**Tout établissement d'au moins 20 salariés (ETP) a une obligation d'employer des personnes handicapées équivalent à 6 % de son effectif. En cas de non-respect, l'employeur doit verser une contribution à l'AGEFIPH.**



Murielle Dilhuit, coordinatrice du réseau des « Cap emploi » de Bretagne

Les équipes des Cap emploi ont l'expertise de l'emploi quand il s'agit des situations de handicap, pour que ça tienne dans la durée et surtout pour comprendre les compensations nécessaires au handicap. La compensation au poste n'est pas toujours nécessaire. Cela aussi, les conseillers des Cap emploi l'analysent. »

**Propos recueillis par Nabila Gain-Nachi**

[nabila.gain@bretagne.chambagri.fr](mailto:nabila.gain@bretagne.chambagri.fr)



#### ❓ LES « CAP EMPLOI »

Le pilotage de l'activité des Cap emploi est assuré par l'État. Ils sont financés par l'Agefiph, le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique et France Travail.

[www.cheops-bretagne.com/nos-cap-emploi/](http://www.cheops-bretagne.com/nos-cap-emploi/)



Cultivons un esprit d'inclusion et de diversité

## Un recueil et un agenda d'actions

Le projet Handi-Cap vers l'agriculture a réuni 22 partenaires. Nous avons tous un rôle à jouer.

Le projet Handi-Cap vers l'agriculture repose sur des témoignages authentiques de femmes et d'hommes. Chefs d'entreprise agricole, employeurs ou salariés, ils nous parlent de leurs défis, de leurs doutes et aussi de leurs réussites. C'est une leçon de vie qui peut constituer une source d'inspiration pour nous tous et toutes.

### À VOUS D'OSER

L'édition d'un recueil de 32 pages rassemblant huit témoignages inspirants marque le début d'une série d'initiatives. Une exposition photo itinérante est prévue dans les territoires afin de briser les tabous sur le handicap, l'emploi et l'agriculture. Un événement régional est planifié pour le 6 juin 2024. Celui-ci ambitionne de faire le trait d'union entre les employeurs, les demandeurs d'emploi et les jeunes en formation en situation de handicap. Cette rencontre vise à créer un environnement propice à un esprit d'inclusion et de diversité.

### Nabila Gain-Nachi

nabila.gain@bretagne.chambagri.fr



**POUR ALLER PLUS LOIN**

Consulter sur [www.chambre-agriculture-bretagne.fr](http://www.chambre-agriculture-bretagne.fr) le recueil de témoignages, des fiches pratiques, des podcasts...



**HANDI CAP**  
vers l'agriculture !

8 TÉMOIGNAGES  
INSPIRANTS

ÉDITION CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE - 2024

Un recueil de 8 témoignages de chefs d'exploitation et de salariés en situation de handicap et des fiches pratiques.



### Elle a dit

**Julie Carton**

Infirmière santé au travail,  
MSA Portes de Bretagne

### Maintien dans l'emploi en situation handicap

« La prévention de la désinsertion professionnelle est un sujet actuel majeur dans notre société. Il y a de nombreuses solutions possibles pour adapter le travail à la personne porteuse d'un handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, psychique ou mental, et lui permettre ainsi de se maintenir dans l'emploi. Pourquoi ne pas envisager l'embauche d'une personne en situation de handicap ? Cela permettra de maintenir l'activité économique de l'entreprise sans impact financier majeur grâce aux aides mobilisables. Par ailleurs, l'image de l'entreprise n'en sera que valorisée auprès des clients et des consommateurs, aujourd'hui sensibles à ces démarches d'inclusion. On constate un renforcement de la cohésion entre les collaborateurs d'équipes qui accueillent une personne différente. Elles sont nombreuses les belles histoires vécues en entreprises, dont les premières lignes sont écrites grâce à l'accueil d'une personne en situation de handicap. Alors, osez mesdames et messieurs les employeurs en franchissant le pas ! »

<https://armorique.msa.fr/lfp>

<https://portesdebretagne.msa.fr/lfp>



La herse étrille, efficace sur très jeunes adventices, nécessite un semis sur sol nivelé et rappuyé. Réalisé à l'aveugle sur maïs (avant la levée), elle permet de bons débits de chantiers grâce à des vitesses de travail autour de 8 km/h et une largeur souvent comprise entre 9 et 12 m.

### DéshMéca

# UN DÉSHÉRBAGE MÉCANIQUE EFFICACE C'EST MIEUX...

Réussir un désherbage mécanique ne s'improvise pas ! Ces opérations permettent des économies de produits phytosanitaires. Néanmoins, l'intégration dans vos itinéraires doit se faire en maintenant une efficacité et un coût qui répondent à vos objectifs.

Les économies d'herbicides permises par le désherbage mécanique sont d'autant plus importantes que vos opérations mécaniques sont efficaces, ce qui dépend de plusieurs facteurs. Certains sont difficilement voire non maîtrisables, comme l'absence de pluies dans les heures qui suivent l'intervention ou la dynamique de développement des adventices dans la culture.

Vos choix techniques, avant et jusqu'au semis, sont déterminants pour la réussite de vos désherbages, qu'ils soient chimiques, mixtes ou mécaniques. Ces choix doivent chercher à répondre à trois objectifs : mettre en œuvre une rotation et un travail du sol pour diminuer la pression adventice attendue dans la culture, avantager le développement de la culture par

rapport aux adventices, permettre des passages d'outils de désherbage mécanique efficaces et sans risques pour la culture.

#### LE MAÏS S'Y PRÊTE BIEN

La culture de maïs se prête bien aux opérations de désherbage mécanique qui peuvent être réalisées en pré levée, en post levée (2 à 6 feuilles) et en rattrapage (jusqu'à 12). En effet, d'une part ces opérations interviennent généralement en conditions favorables (temps séchant) et d'autre part, la période d'interculture qui précède les semis de maïs laisse suffisamment de temps (sauf si récolte de dérobée) pour mettre en place plusieurs leviers agronomiques. Le schéma en haut de page suivante présente l'ensemble des leviers à mobiliser pour réussir un désherbage mécanique du maïs.



Désherbage mécanique de pré levée réalisé en travers des rangs : efficace (roto étrille) mais ici insuffisant sur les passages de roues. Cette situation aurait pu être évitée en semant sur un sol mieux rappuyé et en choisissant les pneumatiques plus larges lors du passage.



## Ensemble des leviers à mobiliser pour réussir un désherbage mécanique du maïs

### Précédent favorable

Une rotation longue ou un précédent prairie limite la présence de mauvaises herbes dans la culture.

### Travail du sol et faux semis

Destruction du couvert, déchaumages, labours, faux semis, participent à la limitation des flores d'adventices. Ils facilitent aussi des lits de semences homogènes garantissant levées régulières.



Avoir une pression adventice la plus faible possible

Avoir une croissance rapide et homogène du maïs

Permettre et faciliter les passages d'outils de désherbage mécanique



**Semis plus tardif**  
Un semis en terre réchauffée, souvent autour 10 mai, permet une levée plus rapide du maïs.

**Semis plus dense**  
10 % de plus qu'habituellement et au minimum 100 000 graines/ha. Pour permettre de compenser les pertes de pieds occasionnées par les outils mécaniques et assure un peuplement suffisant.



### **Surface plane, sans obstacle et rappuyée**

Pour permettre le passage des outils et le travail de 100 % de la surface.



### **Semis plus profond**

Une profondeur à 5 cm minimum et un bon rappui de la ligne de semis protègent les plants de maïs lors des passages de désherbage mécanique.



### **Semer si possible, sans pluies annoncées dans les 4 à 7 jours qui suivent le semis**

Pour assurer un désherbage mécanique de pré levée.

## DISPOSITIF D'AIDES AGRI INVEST

L'accompagnement DeshMéca est labellisé « Agri Invest », un nouveau dispositif d'aide à l'investissement porté par la Région Bretagne. Vous pouvez ainsi valider des points pour votre Contrat de Transition agroécologique.

Pour bénéficier d'un accompagnement, contactez un conseiller de la Chambre d'agriculture de Bretagne.

**David Bouvier**

david.bouvier@bretagne.chambagri.fr



## Connaissez-vous DeshMéca?

Depuis 2020, DeshMéca s'adresse aux agriculteurs et chauffeurs de Cuma et ETA, en individuel (conseil) ou en collectif (formations et démonstrations).

En Bretagne, La Chambre d'agriculture a déployé 40 conseillers pour vous accompagner sur maïs, céréales, colza et légumes. Ces accompagnements, majoritairement réalisés sur maïs, sont pris en charge dans le cadre d'actions bassins versants par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la région Bretagne, les

conseils départementaux, la DRAAF et les collectivités locales ou syndicats d'eau.

En 4 ans, 1 700 parcelles (9 000 ha de maïs) ont été suivies. 80 % de ces suivis concernent les systèmes conventionnels: en désherbage mixte (chimique et mécanique), et parfois 100 % mécanique. Sur les parcelles conventionnelles suivies, l'adoption du désherbage mécanique a permis une baisse moyenne de 38 % de l'IFT et de 61 % des quantités de matières actives pulvérisées (QSA) pour un surcoût moyen d'environ 15 €/ha.



## POUR ALLER PLUS LOIN

• Découvrir l'accompagnement DeshMéca :

<http://tinyurl.com/DeshxMeca>

• Se former :

[www.formation-agriculteurs.com/](http://www.formation-agriculteurs.com/)

• DeshMéca en vidéo :





Les MAEC permettent de soutenir une grande diversité d'exploitations souhaitant s'engager dans des démarches agroenvironnementales.

### Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

# LES FORMATIONS ADAPTÉES PROPOSÉES PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

La PAC 2023-2027 a amené son lot de nouveautés au dispositif MAEC : l'obligation de réalisation d'un diagnostic préalable et de suivi d'une formation dans les deux premières années d'engagement.

Une MAEC est un contrat signé pour 5 ans entre l'État, la Région et les agriculteurs volontaires pour s'engager dans une démarche agroenvironnementale (augmentation des surfaces en herbe, réduction de l'usage des produits phytosanitaires, gestion des zones humides...). Ils bénéficient ainsi d'une indemnisation annuelle compensant les surcoûts et manques à gagner, en contrepartie du respect d'un cahier des charges. Il existe différents types de mesures, portant sur tout ou partie de

l'exploitation agricole et qui répondent à quatre enjeux principaux: la préservation de la qualité de l'eau, le maintien et le

développement de la biodiversité, la préservation du sol et des solutions liées à la transition climatique ou au bien-être animal.

Formation MAE  
à réaliser  
avant le  
15 mai 2025

#### SUIS-JE CONCERNÉ ?

Les MAEC sont éligibles pour une grande diversité d'exploitations, avec ou sans élevage, aussi bien en agriculture biologique que conventionnelle. Vous pouvez souscrire à une ou plusieurs MAEC sur votre exploitation, selon les démarches agroenvironnementales que vous souhaitez

développer. L'engagement en MAEC est fait en même temps que votre déclaration Pac. Un diagnostic agroécologique devra obligatoirement être réalisé en amont avec un conseiller. Il vous permettra d'abord de réaliser un état des lieux des pratiques déjà mises en œuvre sur l'exploitation au regard des enjeux environnementaux de votre territoire, puis d'identifier des MAEC pertinentes pour votre exploitation et enfin de proposer des pratiques à mettre en œuvre pour contractualiser ces MAEC. Les conseillers de la Chambre d'agriculture peuvent réaliser ce diagnostic.

## DÉJÀ ENGAGÉS EN 2023

Si vous vous êtes engagés dans une ou plusieurs MAEC lors de votre déclaration Pac 2023, n'oubliez pas de réaliser votre journée de formation MAEC avant le 15 mai 2025. En effet, tous les cahiers des charges des MAEC surfaciques imposent la participation à une formation d'au moins une journée au cours des deux premières années de l'engagement. Toutes les formations spéciales MAEC sont ouvertes, quelle que soit la thématique des MAEC que vous avez déjà engagées sur votre exploitation. La Chambre d'agriculture vous propose des formations adaptées à cette obligation. Elles sont proposées sur toute la Bretagne. Ces formations gratuites sont prises en charge par Vivea et la Draaf. L'inscription se fait par téléphone. N'hésitez pas à contacter votre antenne locale de la Chambre pour connaître les prochaines sessions.

## AUTRES ACCOMPAGNEMENTS

D'autres accompagnements ou engagements plus spécifiques doivent être réalisés selon les cahiers des charges auxquels vous avez souscrit : MAEC Eau (participation annuelle à une réunion d'échanges de pratiques entre pairs, par exemple bout de champ ou journée de groupe), toutes MAEC système (réalisation annuelle de bilans IFT, dont trois sur cinq accompagnés par un conseiller agréé), MAEC Fer6 (analyses de reliquats), etc. Là aussi, vos conseillers de la Chambre d'agriculture peuvent vous accompagner.

**Marion Soulié**

marion.soulie@bretagne.chambagri.fr



Carine Pessiot

**Pour contractualiser une MAEC, la réalisation d'un diagnostic agroécologique est obligatoire.**



## Choisissez votre formation obligatoire

- **L'autonomie fourragère – découverte: valorisation de l'herbe, caractérisation de son système fourrager, gestion de la fauche et du pâturage.**
- **L'autonomie fourragère – approfondissement: prolonger le pâturage en hiver et en été, avantages et inconvénients, résultats techniques et conséquences économiques.**
- **Améliorer la fertilisation azotée – savoir interpréter ses analyses de sol: cycle de l'azote, fonctionnement du sol et de la minéralisation, utilisation des reliquats dans la gestion de sa fertilisation, l'outil Sol-AID, interprétation des résultats d'une analyse de sol.**
- **Réduire les pesticides sur son exploitation – approfondissement<sup>(\*)</sup>: gestion des adventices, reconnaissance des adventices, leviers disponibles et favorables pour maîtriser le salissement, désherbage mécanique.**
- **Maîtriser les adventices sans aucun herbicide en utilisant le désherbage mécanique<sup>(\*)</sup>: gestion des adventices, reconnaissance des adventices, leviers disponibles et favorables pour maîtriser le salissement, désherbage mécanique.**
- **Gestion des prairies pour favoriser la biodiversité: pratiques et aménagements favorables à la biodiversité, mosaïque paysagère et gestion des différents milieux, diagnostic de ses sols et de ses pratiques par les plantes bio-indicatrices.**
- **Gestion durable des haies pour favoriser la biodiversité: enjeux environnementaux, fonctionnalité écologique de la haie, gestion et entretien de la haie, bonnes pratiques.**

*(\*) Formations labellisées Ecophyto par VIVEA pour le renouvellement de votre certiphyto.*



## POUR EN SAVOIR PLUS

- **Les MAEC proposées en Bretagne en 2023-2027 :**

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/mes-projets/politiques-agricoles/les-maec-ouvertes-en-bretagne/>

- **Voir aussi en page 32 de ce mag : le bilan des MAEC. Contact : 06 45 47 76 72.**



Caroline Jacob, CRA ARA

Un écart de poids des griffes 1,8 kg représente 130 t par an pour un troupeau de 100 vaches.

## Projet en groupe bovin lait

# COMMENT AMÉLIORER LE CONFORT DE TRAITE

Le groupe « autonomie » de Fougères a réalisé une journée en novembre 2023 sur l'ergonomie et la pénibilité du travail avec Margaux Bézier, conseillère prévention des risques professionnels à la MSA.

Les Troubles musculo-squelettiques (TMS) sont accentués par les risques psycho-sociaux. Aussi, la première question de Margaux Bézier au groupe a été : « Qu'est-ce qui vous rend fier dans votre métier ? ». Les réponses ont fusé : « Fier de produire un lait de qualité et rentable, fier d'être resté à taille raisonnable et de dégager du revenu, fier d'avoir réorienté le système vers quelque chose qui me plaît et qui a du sens, fier de l'entente avec les salariés de l'exploitation... »

préservé sa santé. Il est possible aussi de ne changer que les éléments les plus lourds de la griffe.

### ADAPTER LA HAUTEUR DE TRAVAIL

« Il faut travailler le plus possible les bras en dessous ou à hauteur

### DES GRIFFES PLUS LÉGÈRES

La première solution évoquée pour limiter la pénibilité de la traite a été la réduction du poids des griffes. Chez l'éleveur qui a accueilli le groupe, les griffes pèsent un peu plus de 3 kg, quand il en existe qui pèsent seulement 1,2 kg avec un branchement facilité. Ces griffes sont un investissement (environ 1000 € par griffe) mais permettent de



Les éleveurs du groupe soupèsent la griffe de 1,2 kg.

de la ligne de cœur », recommande Margaux Bézier. Aussi, au moment de la construction de son installation de traite, il est fortement conseillé d'installer un pont mobile pour régler la hauteur de traite selon la taille du trayeur: c'est un coût mais qui sera moindre au moment de la création, et même si le pont n'est pas installé tout de suite, pensez à creuser la fosse dès le début. De même en robot, si vous souhaitez intervenir durant la traite, il est indispensable de créer une fosse pour être à bonne hauteur.

## MANQUE DE REcul POUR L'EXOSQUELETTE

« Les premiers exosquelettes pour la traite des vaches ne sont sur le marché que depuis 2 ans, aussi nous manquons de recul. La crainte, c'est qu'il se crée un phénomène de compensation et que le problème soit seulement déplacé. De plus, avant d'investir dans un exosquelette, il y a parfois d'autres aménagements à mettre en place ».

## PAS TOUJOURS BESOIN DE MATÉRIEL

L'éleveur qui accueille le groupe témoigne de ses choix pour réduire la pénibilité de la traite. Le vêlage groupé lui permet d'arrêter la traite durant 1 à 2 mois par an. Il a embauché un salarié à temps plein et réalise en moyenne 1 traite sur 2. Ensuite, pour faciliter la circulation des animaux en salle de traite, il s'est inspiré des systèmes robot: « Je repousse les fourrages à l'auge ou j'offre un paddock d'herbe fraîche après la traite. Des vaches avec le ventre vide qui savent qu'elles vont manger ensuite circulent beaucoup plus vite, je passe moins de temps à aller les chercher. Cela permet aussi de limiter les bouses en salle de traite. ». Enfin, il a amélioré son éclairage pour éviter toute zone d'ombre sur le parcours des vaches en salle de traite.

**Anne Briend**

anne.briend@bretagne.chambagri.fr



**Il faut adapter la hauteur de traite pour que les bras ne dépassent pas la ligne de cœur.**



## Des aides pour améliorer les conditions de travail

La MSA Portes de Bretagne propose un accompagnement technique et financier afin d'améliorer les conditions de travail et de réduire la pénibilité du travail. Pour en bénéficier, vous devez solliciter le service Prévention des Risques Professionnels en amont du projet. Attention, l'enveloppe financière est limitée. Cela suppose de prendre contact en début d'année avec le conseiller prévention. La mise en œuvre du projet repose sur un diagnostic des risques établi conjointement par le conseiller en prévention

et les membres de l'exploitation. Le référencement du dossier se fait selon la cohérence du projet diagnostic. Certaines demandes pourront être refusées si le conseiller juge que d'autres investissements/aménagements sont prioritaires. Enfin, il faut être à jour de ses cotisations sociales et l'aménagement du site d'exploitation ne doit pas présenter de risques majeurs. Des aides Agri-Invest existent également pour les équipements de traite. Ils sont éligibles dans la catégorie investissement productifs. Les conditions sont de ne pas renouveler un matériel à l'identique et d'investir au moins 15 000 €.



## POUR EN SAVOIR PLUS

• Accompagnement du service Prévention des Risques Professionnels de la MSA Portes de Bretagne : 02 99 01 80 68

• Agri Invest (GIE élevage) : 02 23 48 29 00

[bretagne.chambres-agriculture.fr](http://bretagne.chambres-agriculture.fr)

L'association chicorée-trèfle Alexandrie, le 1<sup>er</sup> juillet, 59 jours après le semis.



Production d'un fourrage de qualité l'été

# DES INTERCULTURES ESTIVALES, PÂTURABLES À PARTIR DE JUILLET

Testées en Bretagne sur trois années, les intercultures estivales ont confirmé leur intérêt sur la production d'un fourrage de qualité l'été. Elles apportent une réponse aux éleveurs qui, à l'avenir, vont être confrontés à des perspectives climatiques séchantes.

Les intercultures estivales sont une solution en cas de fortes chaleurs et d'absence de précipitations en été. Elles offrent une ressource fourragère supplémentaire pour sécuriser et renforcer l'autonomie alimentaire. Ce fourrage disponible en été prend le relais des prairies, ce qui limite le surpâturage. Aussi les intercultures permettent de maintenir une surface de pâturage disponible aux animaux dans une problématique de renouvellement de prairies, notamment avec des surfaces accessibles limitées.

Le choix des intercultures testées s'est fait en donnant la priorité au pâturage et à un développement à cycle court.

### DES ESPÈCES RÉSISTANTES EN ÉTÉ...

L'objectif était de produire un fourrage disponible pour les vaches à partir de début juillet et en été. Le semis a été réalisé avant le 15 mai, après une prairie dégradée ou un méteil récolté précocement, afin d'assurer une bonne implantation en bénéficiant des précipitations de fin de printemps.



Les différentes modalités présentent un compromis entre rendement et qualités alimentaires. La production de fourrage est évaluée à 4,3 t MS/ha sur deux cycles et 100 jours d'implantation [Tableau]. Les 2/3 du rendement sont réalisés sur le premier cycle début juillet. Le second cycle est récolté fin août. En 2022, malgré des conditions sèches et peu de précipitations, certaines modalités ont affiché 1,5 t MS/ha au second cycle en seulement 47 jours de pousse.

L'avoine et le colza présentent des croisances soutenues, confirmant leur capacité à produire rapidement, mais elles sont peu pérennes. Le RGI et le trèfle Alexandrie supportent moins les fortes températures. Cependant le RGI/colza reste une valeur sûre en termes de productivité et de valeur alimentaire, à condition que les ravageurs tels que les altises ou les limaces ne soient pas de la partie. Le teff grass et la chicorée ont davantage montré une capacité de repousse après la première récolte et dès l'apparition des premières pluies pendant l'été. Même si le teff grass a tendance à épier à tous cycles, l'ensemble des modalités testées affichent des valeurs alimentaires autour de 1 UFL avec des teneurs en azote supérieures à 20 % de MAT sur chaque cycle de récolte. Le développement feuillu de la chicorée et du colza affiche une meilleure digestibilité et facilite le pâturage par les animaux.

## ... À ADAPTER À SES BESOINS

Avec un semis au printemps, les intercultures estivales offrent la possibilité de produire un fourrage de qualité à pâturer en été. Le choix des espèces dépend du nombre d'exploitations et de la culture suivante dans l'assolement. Pour une seule exploitation et un semis fin d'été, il est recommandé d'opter pour des mélanges



## Elle a dit

**LISA BILLE**

Conseillère agronomie et bassins versants  
Chambre d'agriculture de Bretagne

« Au service agronomie, ce qui nous intéresse avant tout c'est la productivité des prairies. On vérifie surtout la qualité des pratiques culturales. Travailler avec le service élevage sur ces essais a permis d'associer des savoirs complémentaires. Tandis que nous intervenions en amont, les conseillers d'élevage étaient là pour apporter leur expertise sur la qualité fourragère: énergie, intérêts zootechniques... »



## Il a dit

**BRUNO DURAND**

Gaëc Catillan à Maxent  
Côtes-d'Armor

« Suite à la sécheresse de 2022, nous avons souhaité tester les intercultures estivales pour refaire nos prairies sans diminuer notre surface accessible. Les essais se sont montrés concluants: nous avons pu faire cinq pâturages cet été, avec des retours plus rapides que sur certaines de nos prairies. J'ai une préférence pour 'chicorée/TA/avoine', mélange qui a donné en continu sur l'été et qui a été apprécié par les vaches. Le teff grass est plus difficile à gérer et semble moins appétent. À l'avenir, je pense mettre en place une interculture estivale à base de chicorée pour refaire les prairies accessibles. »

à implantation rapide tels que l'avoine ou le colza. Si plusieurs exploitations sont envisagées, il est préférable de choisir un mélange avec de bonnes capacités de repousse. Malgré des rendements plus faibles lors du premier cycle de récolte, les mélanges contenant de la chicorée et du teff grass se révèlent intéressants sur l'été.

**Stéphane Boulent**

stephane.boulent@bretagne.chambagri.fr



## EN SAVOIR PLUS

Découvrir les tests en vidéo :



<http://tinyurl.com/49u2962d>

## Moyenne des résultats 2021-2023 sur deux cycles de récoltes en moins de 100 jours d'exploitation

	RGI	TA	RGI	Colza	Avoine 2n	TA	Chicorée	Avoine	TA	Chicorée	TA	Teff grass	TA
Dose (kg/ha)	15	10	15	6	20	10	3	15	10	3	10	10	10
Rendement (t MS/ha)	3,6		3,9		4,3			4,8		4,9		5,1	
UFL/kg MS	0,98		1		0,96			1,01		1		0,96	
MAT (g/kg MS)	0,98		211		0,96			1,01		218		0,96	



## Donner du sens

# NATURE, AUTONOMIE ET AUTRES FONDAMENTAUX

Le sens du travail est personnel, et repose sur de multiples dimensions. Focus sur quelques « moteurs » du travail en agriculture.

Qu'est-ce qui nous donne envie de nous lever le matin? Qu'est-ce qui nous rend contents de notre travail, nous donne la sensation que notre travail a du sens? C'est très personnel, et cela évolue dans le temps. Certaines dimensions sont toutefois très fréquentes en agriculture.

### ÊTRE « SON PROPRE PATRON »

Le lien avec la nature, et notamment avec les animaux, est l'un des éléments de motivation forts en agriculture. S'y ajoute rapidement le souhait d'être autonome, d'être « son propre patron », de faire des choix et de pouvoir les appliquer. Autre élément très apprécié dans le travail agricole: « On apprend tout le temps ». Le matériel et les techniques évoluant rapidement, il est nécessaire d'acquérir régulièrement de nouvelles connaissances, de tester, d'expérimenter et, parfois, de

bricoler des solutions. Enfin, le sens du travail agricole se niche également dans l'ensemble des relations qu'il permet: avec ses associés, avec les salariés, les conseillers, les fournisseurs, et parfois aussi avec les clients.

Mais le sens du travail repose aussi sur le regard que nous portons sur notre travail. Mon travail est-il utile? À moi et ma famille, parce qu'il me procure un revenu? À mes concitoyens, parce que je produis pour eux des aliments? Est-ce que, lorsque je regarde le résultat de mon travail, je suis content de moi, ou ai-je l'impression d'avoir dû bâcler mon travail, par manque de temps ou de moyens financiers? Est-ce que mon travail est reconnu, via des compliments, de la considération, de la rémunération? Pour être épanoui au travail, faut-il un travail parfait, sans difficultés ni imprévus? Cela risquerait d'être ennuyeux. En

revanche, il est important de se préserver des ressources permettant de surmonter les difficultés, sous forme de compétences, de relations de travail, d'autonomie et de finances.

### Caroline Depoudent

caroline.depoudent@bretagne.chambagri.fr

### À LIRE

Le livre « Construire, perdre, retrouver le sens du travail en agriculture » (Educagri) aborde le sens du travail dans de multiples filières.



<https://educagri-editions.fr/>



Une fois récolté, le miscanthus doit être stocké et séché dans un hangar clos, afin d'éviter l'aspergillose.

## Retour d'enquête sur l'usage de litière alternative

# MISCANTHUS EN LITIÈRE : OUI, MAIS...

Une enquête réalisée auprès d'éleveurs de volailles de chair a permis de faire un retour d'expérience de plusieurs aviculteurs bretons en dinde et poulet de chair sur l'usage du miscanthus en litière.

Certains éleveurs de volailles ont adopté le miscanthus en tant que litière car il présente selon eux plusieurs avantages: réduction des charges de litière sur le long terme, amélioration du bien-être animal, diminution des pododermatites, curage facilité, etc. Cependant, avant de se lancer, il faut avoir en tête plusieurs préconisations d'usage qui ont pu être mises en lumière grâce à une enquête sur le retour d'expérience de cinq aviculteurs.

### AUTOPRODUITE OU ÉCHANGÉE

Il ressort de l'enquête que l'utilisation du miscanthus est surtout intéressante dans le cas d'une autoproduction sur l'exploitation, ou d'un échange ensilage-fumier. En effet, l'achat de miscanthus transformé reste pour l'instant onéreux, la filière étant encore peu développée.

### RÉCOLTE ET STOCKAGE !

Tous les éleveurs enquêtés s'accordent à dire qu'il faut récolter le miscanthus le plus sec possible, à moins de 15-17 % d'humidité, même si cela signifie récolter plus tardivement. En effet, un ensilage trop humide dégrade la qualité des litières, impacte les

**7 À 10**  
**jours**  
C'est le temps minimum  
recommandé de stockage  
du miscanthus ensilé  
sous hangar ventilé

performances et la santé des volailles. Il augmente notamment le risque d'apparition d'aspergillose. Pour la même raison, il est important de veiller à stocker le miscanthus pendant au moins une semaine dans un hangar clos et ventilé. Une éleveuse enquêtée préconise également l'utilisation de drains au niveau du bâtiment de stockage pour évacuer l'excès d'humidité. De plus, les éleveurs recommandent de vérifier

l'homogénéité du séchage et de s'assurer d'avoir une hauteur de tas pas trop élevée pour éviter toute montée en température.

### ATTENTION

Bien que le miscanthus présente divers avantages, un inconvénient majeur de cette litière est la production importante de poussières. Par conséquent, il est vivement conseillé de porter un masque lors des paillages, notamment en dindes, dont l'élevage impose des repaillages fréquents. De plus, il est préférable de ne pas utiliser le miscanthus pur sur un lot, mais plutôt en combinaison avec d'autres litières.

**Stéphane Roffi**

stephane.roffi@bretagne.chambagri.fr



### EN SAVOIR PLUS

L'enquête en détail :



Clara Mitailé et Alexandre Turbain

## « TROUVER LA FERME IDÉALE »

Clara Mitailé et Alexandre Turbain installés depuis 2020 après un tiers, ont trouvé à Crach une ferme adaptée à leurs objectifs : limiter les investissements et avoir un parcellaire adapté au pâturage.

« J'ai choisi après mon BTS de sillonner la Bretagne pour trouver la ferme idéale. J'ai renoncé à m'installer sur la ferme familiale qui ne correspondait pas à mon projet de vie. Clara m'a rejoint en janvier pour former le GAEC de Kerya-gune.

### PRESSION FINANCIÈRE RÉDUITE

Notre ferme de 54 ha présente un parcellaire regroupé avec 52 ha à moins de 1,5 km du siège. Les terres sableuses et assez profondes sont portantes en hiver même si elles ne retiennent pas l'eau. Les équipements sont limités à une salle de traite (2x6), une nursery, un box infirmerie, et 49 cornadis avec table d'alimentation sans stabulation. Notre objectif est de limiter les investissements en allant vers un système très économe et herbage et de simplifier le travail. Nous avons investi 280 000 € pour la reprise et 70 000 € dès l'installation.

Actuellement, nous avons 50 vaches en système tout herbe, dehors toute l'année avec seulement 1 t de fourrage conservé/vache et zéro concentré. Les 220 000 l de lait (TB de 46 et TP 35,4) sont produits sur 9 mois en monotraite.

### « Investir dans un système pâturant pour simplifier le travail »

Les 3 mois en 2 traites sont effectués de fin février à mi-mai au moment des vêlages de printemps et de la production d'herbe. 10 à 12 génisses élevées par an sont nourries à l'herbe et au foin. Le 1<sup>er</sup> vêlage est à 24 mois. Dès notre installation, la mise en place du réseau

d'eau (2,5 km), des chemins (1,3 km) et des paddocks ont permis de maximiser l'herbe. Avec la monotraite, nous avons un paddock par jour. En hiver, nous continuons le pâturage en offrant un affouragement à l'auge en enrubannage pour les vaches et en « bale grazing » pour les génisses. Aujourd'hui, le troupeau est composé au 2/3 de Holstein et 1/3 de croisées Jersiaise et Rouge Scandinave. Nous cherchons des animaux qui s'adaptent à des rations variées avec plus de rusticité, de fertilité et de longévité.

### RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Après 3 ans d'installation, nous sommes satisfaits de notre rémunération au micro BA avec des charges limitées et de nos conditions de travail (45 heures/semaine/associé). Cette année, nous nous sommes libérés 3 semaines et avons mis en place un remplacement un week-end par mois avec une ferme voisine. »

### Propos recueillis par Christel Burel

Christel.burel@bretagne.chambagri.fr



Alexandre Turbain et Clara Mitailé



### LES 3 CONSEILS D'ALEXANDRE

- Réfléchir à l'installation dans sa globalité : mode de production, pression financière, conditions de travail.
- Limiter les investissements pour aller vers la simplification.
- Investir dans un système autonome (chemin, paddock, réseau d'eau) pour limiter les coûts de production.

## Maraîchage



**SABRINA DECAEN  
ET JULIEN LE HUCHE**  
Val-Couesnon (35)  
**Administratif  
et travaux intérieurs**

« Julien a démarré les semis pour les futurs plants mais le travail à l'extérieur est compliqué : trop d'eau, trop de vent. On prend du retard dans les champs. Hormis les ventes sur les marchés et à la ferme, l'activité est réduite aux suivis des dossiers administratifs, à la comptabilité et aux travaux dans le gîte. L'accueil à la ferme reprendra fin mars avec l'organisation d'une chasse aux œufs pour le grand public. »

**Soazig Perche**

soazig.perche@bretagne.chambagri.fr

## Paysan-boulangier



**MAHAUTE COLAS  
ET NIELS KLOSTERMANN**  
Pouldergat (29)  
**La commercialisation  
se développe**

« On est en plein développement de la commercialisation. En rythme de travail, on sera bientôt sur quatre jours de vente incluant les deux jours de boulange. On va vendre la farine en biocoop, le pain sur deux nouveaux marchés et sur la ferme dès mars. C'est réjouissant de pouvoir développer les circuits de vente. Les clients sont surpris que nous produisons le grain. On leur dit qu'on est agriculteur avant d'être boulangier. Côté champs, on va préparer le sol pour les cultures de printemps. »

**Colette Quatrevaux**

colette.quatrevaux@bretagne.chambagri.fr

## Vaches laitières



**ALEXANDRE TURBAIN  
ET CLARA MITAILLE**  
Crach (56)  
**Pleine période  
de vêlage de printemps**

« Nous avons la majorité des vêlages au printemps. Déjà une dizaine de vêlages a eu lieu. Il en reste une petite vingtaine d'ici la fin mars. Pour l'instant les vêlages se passent très bien. Dès les premiers vêlages mi-février, nous avons repris la double traite jusqu'à la fin mai. Ce qui permet de valoriser la pousse d'herbe de printemps. Les vaches continuent de tourner sur les pâtures, pas évident cette année au vu de la pluviométrie. Nous devrions sortir de l'hiver avec du stock. »

**Christèle Burel**

christele.burel@bretagne.chambagri.fr

## Fromages de chèvres



**ELODIE  
LE VACHER**  
Pommerit-Le-  
Vicomte (22)

### C'est reparti !

« Février-mars, c'est la période la plus intense, entre les mises bas et la reprise de la transformation fromagère. Dès fin février, les livraisons reprennent. Nous faisons adopter les chevreaux que nous ne gardons pas. En lançant un appel mi-février dans le journal, beaucoup de gens du coin nous ont découverts. Du coup, nous avons comme objectifs de nous faire rapidement connaître dans un rayon de 15 km et de généraliser la lactation continue, après un test réussi en 2023. »

**Sarah Bascou**

sarah.bascou@bretagne.chambagri.fr

## Cultures et élevage



**RÉGIS  
DURAND ET  
BENJAMIN  
FREZEL**  
Sérent (56)

### Des projets...

« Nous démarrons notre sixième année avec de nombreux projets. Les cochons vont pouvoir emménager dans leurs nouveaux parcours et on prépare les prochains chantiers. On a décidé d'investir dans une remorque de marché pour gagner en ergonomie. On étudie le programme Agri-Invest pour investir dans des équipements de tri-stockage et transformation de nos graines. On attend que cet hiver pluvieux se termine pour commencer à préparer la terre pour les lentilles et les pommes de terre. »

**Christèle Burel**

christèle.burel@bretagne.chambagri.fr

## Sur le web

Publications, actualités, formations, accompagnement



[bretagne.chambres-agriculture.fr/mes-productions/produire-en-bio/](https://bretagne.chambres-agriculture.fr/mes-productions/produire-en-bio/)

# La recherche appliquée des Chambres d'agriculture

## « PRENDRE LES RISQUES À LA PLACE DES AGRICULTEURS »

Depuis les années 60-70, les EDE et les Chambres d'agriculture de Bretagne gèrent des stations expérimentales qui ont accompagné le développement technique dans notre région. La station régionale lait de Trévarez est l'une\* de ces fermes.

Pour célébrer les 100 ans des Chambres d'agriculture, nous sommes allés rencontrer des hommes et des femmes qui ont vécu cette aventure humaine. Jean Kerouanton, ancien conseiller de la Chambre d'agriculture du Finistère, a été responsable des essais de la station de Trévarez de 1970 à 2000. Il retrace pour nous comment celle-ci a répondu à différents tournants techniques.

### « TOUJOURS UN CHAMP D'AVANCE »

« Au cours des années 60, le ray-grass d'Italie et les régimes d'hiver "foin/chou/betteraves" dominent les systèmes d'alimentation. En 1970, la production moyenne est de 3000 kg par vache. L'objectif proposé dans la revue des éleveurs finistériens "À la Pointe de l'élevage" est de produire 10000 l de lait par hectare avec des vaches à 4500 l. Avec l'arrivée des faucheuses à disques et des ensileuses maïs à coupe fine, le ray-grass anglais et le maïs deviennent les deux nouveaux piliers du système d'alimentation des années 70. À Trévarez, les expérimentations portent alors sur l'optimisation de la production de lait par hectare. La gestion du pâturage est un sujet important: fertilisation azotée, conduite en paddocks, rotations trois semaines au printemps. Le mode de récolte des excédents est aussi étudié: les ensilages coupe fine, les mi-fanés autochargeuse ou balle ronde, ainsi que la place des ensilages d'herbe en complément du maïs. Enfin l'optimisa-



Jean Kerouanton, de passage à la station de Trévarez, retrouve ses réflexes de nutritionniste animal.

tion de la complémentation est également considérée: complémentation minérale et azotée du maïs, utilisation du blé broyé ou aplati...

Dans les années 80, avec l'arrivée des quotas, il s'agit désormais de dégager le maximum de revenus avec le volume que l'on est autorisé à produire. La maîtrise des coûts de production passe avant la performance par vache ou par hectare. Les excès de nitrates deviennent une préoccupation. Dans ce contexte, Trévarez a conduit pendant 20 ans des expérimentations sur la maîtrise des prairies à base de ray-grass anglais/trèfle blanc et sur leur exploitation/valorisation par les vaches laitières et les génisses. Puis la station lance en 1992 "l'objectif 30 centimes de coût alimentaire par litre de lait" — 45 € par 1000 l — et expérimente des quantités très faibles de concentré avec 25 ou 40 ares d'herbe par vache. L'objectif technique et économique atteint — produire du lait par les fourrages équilibrés en protéines — devient la méthode de référence des années 2000. »

### Roger Hérisset

Roger.herisset@bretagne.chambagri.fr



**Il a dit**  
**ALAIN HINDRÉ,**  
Éleveur, président  
de la station de  
2007 à 2019

« Depuis toujours, à Trévarez, les choix de recherche viennent des demandes des éleveurs bretons. C'est cette richesse qui a façonné notre station, concrète et proche des éleveurs. Elle est là pour prendre des risques à notre place. Ce contrat moral entre la station et les éleveurs est un gage de réussite. La gouvernance aux mains des élus des Chambres d'agriculture, accompagnée des équipes techniques, est une garantie de pérennité, de réussite et d'évolution. »

*\*Les autres stations expérimentales gérées par les Chambres d'agriculture se situent à Auray pour le maraîchage, à Kerguéhennec pour les grandes cultures et à Crécom pour le porc.*

# Le projet de transfert : Climate Farm Demo LES AGRICULTEURS EUROPÉENS VONT ÉCHANGER SUR DES SOLUTIONS

Avec Climate Farm Demo, 1 500 fermes européennes vont stimuler l'adoption de pratiques et de solutions favorables à une agriculture climato-intelligente.

Vous êtes aujourd'hui 20 fermes sur le territoire breton à vous être engagées avec la Chambre d'agriculture dans le projet Climate Farm Démo. La force de ce projet est de mettre en réseau des fermes dans 28 pays du continent, et dans toutes les productions agricoles. L'objectif est la mise en place de solutions pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique: gestion des prairies, production fourragère, gestion des cultures, agroforesterie et territoire, santé du sol et biodiversité, gestion du troupeau, additifs pour réduire les émissions de méthane entérique, stockage et épandage des effluents, production de biogaz, gestion de l'énergie, gestion de l'eau et mécanismes de récompense pour la réduction des émissions. L'enjeu est de permettre le transfert des réussites techniques entre les différents pays.

## TOUS CONCERNÉS

Tous les agriculteurs pourront être concernés par des démonstrations sur les fermes pilotes. Celles-ci font actuellement leur bilan carbone et sont accompagnées par nos experts dans leur démarche d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

### Marion Hassenforder

marion.hassenforder@bretagne.chambagri.fr

En octobre, 160 animateurs européens du projet se sont retrouvés à la station expérimentale Teagasc de Cork (Irlande). Des premières démonstrations de techniques innovantes ont été présentées.



**Elle a dit**  
**AGATHE SERGY**  
Chargée d'études en production laitière

« Ce qui m'a le plus marquée lors de la mise en commun européenne, ce sont les apports concrets. Dans un atelier, on a observé les prairies et déterminé la proportion des espèces présentes pour débattre du besoin de fertiliser. Les agriculteurs témoignent en direct, partageant leurs ressentis. C'est ce qu'on souhaite transmettre dans ce projet: les événements bretons auxquels vous serez conviés, offriront, au-delà des idées, des expériences fortes et des messages qui résonneront longtemps. »

## LE CHIFFRE

**4 500**  
démonstrations techniques prévues en Europe



## POUR ALLER PLUS LOIN

• Sur notre site :

[bretagne.chambres-agriculture.fr](http://bretagne.chambres-agriculture.fr)

• Site du projet :

[climatefarmdemo.eu/fr](http://climatefarmdemo.eu/fr)

### Campagne d'engagement MAEC 2023

# UNE ANNÉE RECORD DES SOUSCRIPTIONS EN BRETAGNE

Le manque de visibilité sur l'aide au maintien de l'AB après 2023 et la fin des contrats MAEC souscrits entre 2018 et 2022 expliquent l'année record de demandes d'engagement en MAEC surfaciques.

Malgré des questionnements sur l'accessibilité de certains cahiers des charges, la dynamique de contractualisation a été forte. C'est en effet plus de 2800 exploitations bretonnes qui ont sollicité un engagement MAEC pour 4500 contrats au total (cumul possible de plusieurs engagements à l'échelle d'une même exploitation). Cela représente un budget de l'ordre de 140 millions € pour les MAEC surfaciques pour les 5 années d'engagement. Près de 40 % des demandes concernent les MAEC herbivores visant l'autonomie fourragère. Les MAEC localisées biodiversité représentent plus de 11 millions € de budget et près de 13000 ha engagés dans des pratiques de gestion, (pâturage et fauche) ou de reconversion de terres

arables en prairies. À noter également le fort engouement pour la MAEC « entretien durable des haies » (entretien à la tronçonneuse ou outil assimilé).

#### LE GOUVERNEMENT S'ENGAGE

Le 25 janvier 2024, lors de la Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique (CRAEC), la DRAAF a assuré l'engagement du gouvernement à honorer l'intégralité des demandes MAEC éligibles déposées en 2023 en Bretagne, sans restriction ni plafonnement supplémentaires et ce malgré une explosion du budget provisionné, initialement de 90 millions €. Cet engagement rassure et conforte les actions des agriculteurs qui avaient déjà commencé à mettre en

œuvre les obligations des cahiers des charges avec, pour certains, des modifications profondes du système d'exploitation. Le Conseil régional en charge des MAEC forfaitaires – financement d'une transition de pratiques via un forfait et non une rémunération à la surface engagée – comptabilise 8 engagements en 2023 en MAEC phyto qui vise la réduction de 30 % des IFT herbicides et hors herbicides en 5 ans. Les modalités de gestion et le budget alloué à la campagne d'engagement 2024 feront l'objet d'une nouvelle réunion de la CRAEC, prévue deuxième quinzaine de mars.

**Justine Choquer**

[justine.choquer@bretagne.chambagri.fr](mailto:justine.choquer@bretagne.chambagri.fr)



Le binage, en réduisant les phytosanitaires, répond aux obligations d'objectifs IFT de cahiers des charges MAEC systèmes « herbivores » et « eau ».

CA 85

#### LE CHIFFRE

# 2 300 KM

de haies ont fait l'objet d'une demande d'engagement.



POUR EN SAVOIR PLUS

- Lire aussi l'article page 20 de ce mag
- MAEC la programmation 2023-2027 en Bretagne :





## Accélérer la transition agroécologique

# CRÉER DES INTERACTIONS ENTRE ÉLÈVES ET AGRICULTEURS

Depuis 2011, un groupe d'agriculteurs « Dephy Fermes », accompagné par Frédérique Canno, travaille ensemble et individuellement sur les leviers agronomiques permettant de limiter l'usage des phytosanitaires.

### LYCÉE DE LA VILLE DAVY

Pour accélérer l'adoption de pratiques et systèmes agroécologiques par les nouvelles générations d'agriculteurs et de conseillers agricoles, un partenariat a été mis en place avec le Lycée de la Ville Davy (Quessoy, 22). Une classe d'élèves de BTS, après avoir bénéficié d'une présentation de l'intérêt des couverts végétaux dans la rotation, a travaillé sur les indicateurs d'efficacité des intercultures. Fin novembre, ils ont pesé les biomasses et noté des couverts sur des parcelles du groupe. Des analyses ont aussi été réalisées en laboratoire. Ces résultats seront restitués et échangés

avec les agriculteurs pour dégager les moyens d'optimiser l'efficacité technico-économique. « Le programme a été construit avec les enseignants. Nous avons divisé la classe en groupes pour les mesures terrain et favoriser ainsi une plus forte implication des élèves.

L'échange en direct entre les jeunes et les agriculteurs rend plus concret l'apprentissage de l'agroécologie », souligne Frédérique Canno.

**Denis Follet**

denis.follet@bretagne.chambagri.fr



### POUR ALLER PLUS LOIN

Le réseau CATAE encourage les échanges entre établissements agricoles et groupes agroécologiques.

[bretagne.chambres-agriculture.fr/conseiller-agricole/reseau-catae/](https://bretagne.chambres-agriculture.fr/conseiller-agricole/reseau-catae/)

## Vers Écophyto 2030

# L'OBJECTIF DE -50 % MAINTENU

Écophyto 2030 sera intégrée dans la Planification écologique qui vise à réussir collectivement la transition écologique de la France. Les actions visant le développement de solutions alternatives, la réflexion systémique, l'intégration des filières et des territoires et l'accompagnement des collectifs

d'agriculteurs y seront favorisés. L'objectif de réduction de -50 % de l'utilisation des produits phyto y est maintenu, mais avec un changement d'indicateur : le NODU est remplacé par le HRI1. Cette année, un travail collégial adaptera la feuille de route Écophyto bretonne.

### PAS D'INTERDICTION SANS SOLUTION

Afin de répondre à l'objectif « pas d'interdiction sans solution », un appel à manifestation d'intérêt est en cours. Il est associé au Plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures (Parsada). Il est doté de 146 millions €. Les projets devront permettre d'élargir la palette des solutions mises à disposition des agriculteurs et de développer les alternatives aux produits phyto.

**Laurence Albert**

laurence.albert@bretagne.chambagri.fr



### ÉCOPHYTO EN BRETAGNE

Ensemble, ils osent l'agroécologie :

<https://collectifs-agroecologie.fr/regions/bretagne/>

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS



VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER  
L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

Rejoignez-nous !



Nous recrutons  
des hommes et des femmes  
Conseillers, Chargés d'études  
Chargés de mission en agronomie,  
élevage, entreprise installation...  
et aussi des fonctions ressources

Ici  
nous cultivons  
plus d'un métier !



[recrutement@bretagne.chambagri.fr](mailto:recrutement@bretagne.chambagri.fr)

[bretagne.chambres-agriculture.fr](http://bretagne.chambres-agriculture.fr)  
rubrique nous rejoindre

Mon#Métier Ma#Passion

PROagri  
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



Déclaration PAC 2024

à partir de 147,50 € HT

L'expertise de votre conseiller PAC, pour optimiser et sécuriser vos aides...

► Demandez un conseil individuel  
réalisé par un conseiller spécialisé



NOUVEAU :  
faites la simulation de  
vos aides PAC 2024 !

Bénéficiez de nos avantages :

- **Sérénité** pour la réalisation d'un dossier aux impacts financiers importants
- Gain de **temps**
- Un **prix** avantageux
- Un service de **qualité, indépendant et sécurisé**

Prise de RDV en ligne : [www.chambres-agriculture-bretagne.fr](http://www.chambres-agriculture-bretagne.fr)  
ou au 06 71 92 03 14

# ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



**Roger Hérisset**  
Rédacteur en chef  
Chargé de mission  
de diffusion et transfert  
le-mag@  
bretagne.chambagri.fr



**Laurence Albert**  
Animatrice Ecophyto

laurence.albert@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**33**



**Gabriel Bobon**  
Conseiller d'entreprise

gabriel.bobon  
@bretagne.chambagri.fr

page  
**8**



**Stéphane Boulent**  
Conseiller et chargé d'études  
production laitière AB

stephane.boulent@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**24**



**David Bouvier**  
Conseiller en agronomie

david.bouvier@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**18**



**Anne Briend**  
Conseillère et chargée d'études  
en production laitière

anne.briend@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**22**



**Christèle Burel**  
Conseillère agronomie  
agrobiologie

christele.burel@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**28**



**Olivier Carvin**  
Chargé de mission  
économie-emploi

olivier.carvin@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**10**



**Justine Choquer**  
Chargée d'études politiques  
environnementales territoriales

justine.choquer  
@bretagne.chambagri.fr

page  
**32**



**Caroline Depoucent**  
Chargée d'études et de  
conseil économie, sociologie,  
système

caroline.depoucent@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**26**



**Denis Follet**  
Chargé d'études et de conseil,  
systèmes laitiers

denis.follet@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**33**



**Nabila Gain**  
Conseillère relations  
humaines

nabila.gain@  
bretagne.chambagri.fr

dossier



**Olivier Guiguen**  
Juriste fiscalité et société

olivier.guiguen@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**6**



**Marion Hassenforder**  
chargée de mission  
adaptation au changement  
climatique

marion.hassenforder  
@bretagne.chambagri.fr

page  
**31**



**Pascal Le Cœur**  
Station de Trévérez

pascal.lecoeur@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**4**



**Caroline Lunven**  
Chargée d'animation  
territoire du Faouët

caroline.lunven  
@bretagne.chambagri.fr

page  
**5**



**Stéphanie Ramboasolo**  
Équipe conseil stratégique  
entreprises en difficultés

stephanie.ramboasolo@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**7**



**Stéphane Roffi**  
Chargé d'études et conseils  
en production avicole

stephane.roffi@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**27**



**Marion Soulié**  
Conseillère agronomie  
et bassins versants

marion.soulie@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**20**



**Véronique Vannier**  
Chargée de mission  
travail en agriculture

veronique.vannier@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**6**

**RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 19 AVRIL  
pour le prochain numéro du mag !**



**PROAGRI**  
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

**AGRI BAS CARBONE**

**Améliorez votre  
empreinte carbone**

et bénéficiez du soutien  
de la Région Bretagne,  
des interprofessions et  
des organismes bancaires

Engagez une vraie **démarche de progrès** sur votre exploitation

### Pourquoi s'engager dans l'accompagnement Agri bas Carbone ?

- **Gagnez en efficacité économique** sur votre exploitation
- **Adaptez votre système de production** au changement climatique
- **Valorisez votre image** vis-à-vis de la société en mettant en avant les co-bénéfices de votre activité
- **Répondre à la demande des laiteries, collectivités**, à certains engagements nécessaires pour bénéficier d'aides à l'investissement

Contacts :

- Sophie TIRARD 06 78 82 36 83  
sophie.tirard@bretagne.chambagri.fr
- Pascale MORIN 06 43 55 58 68  
pascale.morin@bretagne.chambagri.fr

